

**Liste des pièces à fournir avec votre questionnaire de demande de qualification :**  
**(LISTE NON EXHAUSTIVE)**

- Lettre de motivation
- Photocopie de tous vos diplômes
- Un curriculum vitae détaillé (activités avec périodes exactes, titres et travaux...)
- Attestations d'activités du ou des chefs de service (précisant les périodes exactes d'exercice, les quotités de temps de travail et le détail de la fonction occupée dans le service)
- Recommandations de vos chefs de service
- Attestations de participation à des programmes de Développement Professionnel Continu (DPC) : présence à des congrès, séminaires...
- Publications si vous en avez réalisées
- Pour les P.H. titulaires : attestation de réussite au concours + notes
- Pour les spécialités chirurgicales : CRO + tableau quantitatif d'activité opératoire des 3 dernières années (datés et signés par le chef de service, le Président de CME et l'administration hospitalière) précisant le nombre et le type d'opérations réalisées et votre qualité d'opérateur principal ou d'aide
- Toute autre pièce que vous jugez utile à l'examen de votre dossier
- Eléments nouveaux qui ne seraient pas mentionnés dans votre dossier depuis votre inscription au tableau de l'Ordre

**Autres pièces à fournir pour les disciplines ci-dessous :**

- Pour la Psychiatrie : Etre titulaire de 3 diplômes (DU, DIU, Capacité ...) dans la discipline.
- Pour les disciplines chirurgicales : Joindre une liste d'activité chirurgicale concernant les trois dernières années et précisant le type et le nombre d'interventions effectuées par années en tant qu'opérateur principal d'une part ou en tant qu'aide d'autre part. Cette liste doit être authentifiée par le Président de la C.M.E. ou par le Directeur de l'établissement où vous exercez. (Ne pas adresser de compte-rendu opératoire).

- Pour la médecine nucléaire : Préciser si vous avez passé les épreuves de l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires de SACLAY (91).
- Pour la Réanimation Médicale : Fournir les chiffres IGS II et OMS dans votre service sur un an.
- Pour la Santé Publique et Médecine Sociale :
  - Présentation détaillée (programmes, volumes horaires) des formations académiques dans le champ de la santé publique que vous avez validées, indépendamment des éventuelles formations permanentes que vous avez suivies.
  - Précisions concrètes sur votre activité actuelle et résumé de votre activité plus ancienne (il s'agit d'une présentation précise de votre cursus professionnel, en particulier du temps passé – en années et en mois – dans vos différents postes, et surtout de l'activité et du niveau de responsabilité que vous avez exercés : maîtrise de décisions, initiative des actions, gestion de projets, position hiérarchique....)

***Dossier à retourner*** 

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VILLE DE PARIS DE L'ORDRE DES MEDECINS**  
**Secrétariat des Qualifications**  
**105 Boulevard Pereire - 75017 PARIS**

**NB** : Tous les documents en langue étrangère doivent être traduits par un traducteur assermenté.